

Discours de Monsieur le Gouverneur de la Province du Littoral
A l'occasion de l'**Atelier « 4C » Common Code for The Coffee Community**
Le 27 Juillet 2006 à Douala à l'Hôtel IBIS BONANJO

- Monsieur le Préfet du Département du wouri
- Monsieur le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala
- Monsieur le Directeur Général de l'ONCC
- Mesdames et Messieurs LES Représentant des Organisations sur le Programme 4C dit « **Common Code for The Coffee Community** »
- Très distingués invités ;

C'est pour moi un insigne honneur de prendre la parole ici aujourd'hui à l'occasion du présent Atelier sur le programme **4C** « Common Code for the Coffee Community ».

Le choix des organisateurs pour le Cameroun en général et Douala en particulier nous honore doublement, ce, d'autant plus qu'il s'agit de traiter du Café, qui constitue avec sa semblable sterculiacée le Cacao, les deux mamelles nourricières de notre économie au lendemain de notre indépendance.

Mais que de péripéties ces produits ont-ils connues depuis lors. Quelques chiffres nous permettront de fixer les idées s'agissant du Café qui nous réunit ici aujourd'hui.

D'une production de l'ordre de 120 000 tonnes l'an pour les deux espèces (ARABICA et ROBUSTA) à la fin des années 80, nous nous retrouvons aujourd'hui avec 40 000 tonnes dans les meilleurs des cas, soit une chute de 2/3 soit 67 %. Des multiples causes qui ont entraîné cet état de fait nous en retiendrons deux :

- Une restructuration de la filière Café conduite au pas de charge et qui a entraîné des dysfonctionnements lourds de conséquences ;
- Une chute drastique des prix sur le marché international du fait d'une offre excédentaire.

Cette situation a entraîné pour nos producteurs et leurs familles des drames sociaux indescriptibles en outre de la ruine sans précédent de l'économie locale.

Aussi dans sa stratégie de développement du Secteur rural, l'Etat en réaction, a décidé de relancer les filières Café/Cacao. Les interventions coordonnées de tous les Opérateurs de la Filière Café (Institutionnels, producteurs, interprofession, intermédiaires) doivent actionner trois leviers :

1. La relance sélective de la production pour tenir compte des exigences de plus en plus poussées des marchés de café aujourd'hui et dans le futur ;
2. Une promotion plus agressive, dans le sens noble du terme, de notre café sur les marchés spécialisés ;
3. La vulgarisation de la consommation locale de notre Café afin d'en transformer une bonne quantité localement dans le but de nationaliser la plus value et d'échapper aux fluctuations volatiles du marché international.

Ces actions conduites avec maîtrise et professionnalisme nous mèneront sans aucun doute à une amélioration des conditions de vie de nos producteurs dans une économie caféière durable.

Mesdames et Messieurs,

L'initiative qui nous regroupe ici aujourd'hui est louable à plus d'un titre car elle vise à instaurer des codes d'usages communs pour la communauté du Café : les « **4C** ».

La stratégie de cette initiative qui s'inspire des objectifs de développement pour le nouveau millénaire de l'Organisation des Nations Unies, vise à favoriser et à encourager l'instauration de la durabilité dans l'économie caféière sur le triple plan économique, social et environnemental.

Les organisateurs de cet Atelier nous en dirons certainement plus au cours des travaux.

Qu'à cela ne tienne, la durabilité doit être envisagée sous ses deux faces :

D'un côté elle permettra à l'utilisateur de notre café (le Torréfacteur) qui a investi de grosses sommes pour des équipements de s'assurer que la matière première nécessaire au fonctionnement dans ses usines sera toujours disponible et dans les conditions les meilleures.

De l'autre côté elle doit également assurer au producteur, qui, comme nous le savons tous, n'a aucune maîtrise sur la fixation du prix de sa production, de disposer de revenus suffisamment rémunérateurs pour un travail qui demande de plus en plus d'efforts eu égard aux exigences des consommateurs toujours croissantes.

Cet équilibre que nous appelons de tous nos vœux légitimera toute recherche de durabilité.

Depuis la suppression des clauses économiques dans les accords de produits sur le marché international et de la stabilisation dans la commercialisation, nos caféiculteurs sont soumis à une forme d'incertitude en matière de prix entraînant une rémunération aléatoire.

L'avenir de l'accord international de 2001 sur le café est à la une de l'actualité de la coopération caféière internationale. Lors des prochaines réunions de l'Organisation Internationale du Café à Londres cette question sera abondamment discutée.

Pour sa part, le Gouvernement de la République du Cameroun au nom de ses caféiculteurs compte sur les initiateurs du programme **4C** et les Gouvernements qui les soutiennent pour qu'ils oeuvrent à cette occasion pour la mise en place d'un véritable pacte de solidarité entre producteurs et consommateurs ayant pour but de garantir à chacun son intérêt dans une chaîne du café vert réellement durable.

Tout en vous souhaitant de fructueux travaux,

Je déclare ouvert l'Atelier des « **4C** » sur le « Common Code for the Coffee Community ».

Vive le partenariat international !

Je vous remercie de votre bienveillante attention.